

Actualités Fonction Publique 16 juin 2021

Suite à vos nombreuses interrogations que nous avons recueilli lors des visites de services, nous vous relayons quelques informations

Prise en charge financière télétravail :

Ce qui se dessine : une prise en charge très insuffisante de 10 euros par mois, à condition de travailler au moins un jour par semaine en télétravail, et d'avoir passé au minimum 35 jours par an en télétravail.

Donc garantie d'avoir a minima 120 euros par an.

"A prendre ou à laisser" a dit la Ministre de la Fonction Publique.

la prise en charge d'équipements comme les fauteuils ergonomiques sera abordé plus tard

Protection sociale complémentaire

C'est discuté au niveau du Conseil Commun pour les grandes lignes.

Les détails techniques sont discutés au niveau du Conseil supérieur de la fonction publique.

Prise en charge à hauteur de 50% des contrats de base à échéance de 2026. La première étape consistera à 15 euros par mois.

Aura-t-on plusieurs niveaux de couverture avec des options ? C'est une question toujours en suspend à ce jour

Pouvoir d'achat - retraite

Rendez-vous salarial en juillet : demande d'un nouveau PPCR, et amélioration de l'action sociale.

Il semble que sur la demande de relèvement du point d'indice, on n'obtiendra pas satisfaction.

COVID

Retour à la situation normale (travail en présentiel) au 1er septembre

Les experts sont toujours partagés pour les agents dits "vulnérables".

Nous restons vigilant sur la non-discrimination des agents non vaccinés.

A savoir que la DGFIP peut toujours améliorer les dispositions prise au niveau inter ministériel, et nous nous battons pour cela .

Henri STRANGIO 0674927120 strangiohenri@yahoo.fr